



NOVEMBRE 2016

**MÉMOIRE DU CTREQ PRÉSENTÉ DANS  
LE CADRE DE LA CONSULTATION  
PUBLIQUE SUR LA RÉUSSITE  
ÉDUCATIVE DU QUÉBEC**  
déposé au ministère de l'Éducation  
et de l'Enseignement supérieur

# TABLES DES MATIÈRES

<b>Axe I : L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves .....</b>	<b>3</b>
Introduction.....	3
Thème 4 : La qualité de l'enseignement et des pratiques pédagogiques .....	3
Recommandations en lien avec la création d'un organisme voué à la mise en valeur et au transfert de connaissances en éducation .....	4
Recommandations en lien avec développement de pratiques pédagogiques innovantes basées sur des connaissances issues de la recherche.....	6
Conclusion .....	6
<b>Annexe 1 .....</b>	<b>8</b>
Précisions sur le CTREQ.....	8
Historique de l'organisme .....	8
Composition du conseil d'administration du CTREQ .....	8
Liste des membres associés du CTREQ .....	9
Partenaires du CTREQ .....	10
<b>Annexe 2 .....</b>	<b>11</b>
Exemples d'actions du CTREQ en lien avec des thèmes des autres axes .....	11
Synergie et liens avec les réseaux.....	11
Comité de concertation pour le transfert de connaissances en éducation .....	11
Collaboration IRC.....	11
Collaboration au Fonds pour la persévérance scolaire des jeunes autochtones (FPSJA) .....	11
Réseau québécois de recherche et de transfert en littératie – An 1 .....	12
Réseau PÉRISCOPE – An 1 en 2015-2016 .....	12
Activités et projets de transfert .....	12
3 <sup>e</sup> Symposium sur le transfert de connaissances en éducation .....	12
CAR : Collaborer, Apprendre, Réussir .....	12
Projets en exploration ou en développement .....	12
<b>Annexe 3 .....</b>	<b>13</b>
Statistiques du RIRE.....	13

## Axe I : L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves

L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves est au cœur de la mission de l'école et des services de garde éducatifs à l'enfance. Plusieurs types de stratégies et d'interventions devront être mises en œuvre au cours des prochaines années pour permettre aux élèves d'atteindre leur plein potentiel. Pour alimenter la réflexion sur ce premier axe, des questions sont soumises en fonction de quatre thèmes.

### Introduction

Le CTREQ se prononcera sur deux pistes d'action suggérées, qui sont en lien avec le thème 4 et qui sont liées directement à sa mission (voir précisions à propos de la mission en page couverture et à l'annexe 1). Le CTREQ apprécie que le transfert soit une préoccupation dans le cadre de la présente consultation. C'est une reconnaissance de l'importance de ce dernier pour contribuer à stimuler la réussite éducative des jeunes et des adultes en formation.

En marge de la présente consultation, le CTREQ a collaboré avec le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES), partenaire principal du réseau PÉRISCOPE, pour la production de six feuillets contenant des propositions basées sur des appuis théoriques et pratiques. Ces propositions ont été acheminées au ministre de l'Éducation par le CRIRES.

Enfin, le CTREQ réalise ou collabore à des activités ou des projets qui sont en lien avec les thèmes des deux autres axes (annexe 2).

### Thème 4 : La qualité de l'enseignement et des pratiques pédagogiques

- Créer un organisme voué à la mise en valeur et au transfert de connaissances dans le milieu de l'éducation, à l'instar de l'Institut national d'excellence en santé, pour assurer le développement des expertises et des meilleures pratiques.
- Favoriser le développement de pratiques pédagogiques innovantes basées sur des connaissances issues de la recherche.

En ce qui a trait à la création d'un organisme voué à la mise en valeur et au transfert de connaissances dans le milieu de l'éducation pour assurer le développement des expertises et des meilleures pratiques, le CTREQ est préoccupé par la redondance par rapport à sa mission et à celle d'autres organismes. Le CTREQ propose donc d'autres solutions afin d'éviter l'ajout et la juxtaposition de structures.

La création d'un institut est un moyen. Or, il est important, avant de retenir une solution, de cerner la problématique et de définir le besoin. À quel besoin veut-on répondre avec la mise sur pied d'un institut ? À un besoin d'accès à des connaissances ? À un besoin de soutien du développement de pratiques pertinentes, efficaces et innovantes ? La création d'un institut est-elle le moyen le plus adéquat pour résoudre le problème cerné et répondre au besoin documenté ? Le terme « institut » donne à penser que c'est là un organisme plus près de la recherche que du terrain, avec un côté prescriptif. La reconnaissance des compétences respectives des acteurs est pourtant essentielle pour valoriser le dialogue entre les acteurs de la recherche et du terrain, et une pratique informée par la recherche. Il faut s'assurer de bien comprendre le besoin et la problématique, sinon on risque de mettre en place une solution qui pourrait créer plus de problèmes que d'apporter de solutions et d'entraîner, dans quelques années, le lancement d'une nouvelle consultation ou la mise en place d'un nouveau comité pour tenter de régler un problème que l'on aura contribué à créer ou à amplifier.

Une certaine confusion est également présente dans la proposition soumise, car on ne sait trop exactement ce que sera l'institut en question. Est-ce que les signataires de la proposition d'institut partagent une même vision à propos de celui-ci ? De même, il semble exister une confusion entre transfert et diffusion, entre transfert de proximité et transfert étendu. Il ne suffit pas de rendre accessibles les résultats issus de la recherche pour qu'il y une appropriation et une utilisation; lesquelles sont nécessaires à un véritable transfert.

Les recommandations formulées par le CTREQ prennent en considération les éléments suivants :

- une prise en compte des savoirs d’expérience comme des savoirs scientifiques dans le transfert;
- l’expertise déjà développée en transfert et innovation;
- des investissements à des coûts raisonnables;
- des solutions applicables à court ou à moyen terme;
- le renforcement des actions d’organismes déjà en place dans la perspective d’optimiser les pratiques et les fonds publics déjà consentis;
- des avenues qui permettent l’innovation et la différenciation selon les milieux (pas de « mur à mur ») mais qui peuvent profiter à plusieurs.

Il faut éviter la juxtaposition de structures mais penser à la complémentarité entre ces dernières. En ce sens, nous recommandons de bâtir sur ce qui existe déjà plutôt que de mettre en place de nouvelles structures et, ce faisant, de risquer de négliger les structures existantes.

## Recommandations en lien avec la création d’un organisme voué à la mise en valeur et au transfert de connaissances en éducation

- Convenir avec le CTREQ, dont la mission est justement liée au transfert et à la mise en valeur non seulement de connaissances scientifiques mais également de savoirs d’expérience en réussite éducative, de mandats en lien avec les priorités d’action du Ministère.

Actuellement, le fonctionnement du CTREQ est subventionné en partie seulement, et par le MESI, ce qui est particulier, compte tenu de sa mission au regard de la réussite éducative. Après avoir subi des compressions répétées depuis plus de cinq ans, comme bon nombre d’organisations, le CTREQ doit relever le défi tout à fait utopique, en réussite éducative, de trouver 20 % de son financement de base en plus d’autofinancer ses projets en transfert et innovation. Quelles garanties avons-nous qu’un institut ferait mieux?

Il faudrait assurer au CTREQ des conditions permettant d’actualiser efficacement les mandats qui lui seraient confiés et de jouer son rôle de médiation et d’accompagnement dans la transformation et l’évolution des pratiques professionnelles par l’enrichissement mutuel des parties prenantes (milieux de recherche et de pratique). Le CTREQ est ouvert à des améliorations; il est en réflexion constante sur ses façons de faire dans une optique d’ajustement continu. Il prend lui-même en considération les connaissances issues de la recherche et les leçons tirées de ses expériences pour ajuster ses processus de travail.

- Assurer le soutien financier pour le développement de la bibliothèque virtuelle du Réseau d’information pour la réussite éducative (RIRE). Le CTREQ répond déjà à un besoin d’accès à des connaissances issues de la recherche, notamment par le RIRE, qui rend disponible des informations issues d’une veille quotidienne. Ce dernier a d’ailleurs vu le jour à la suite d’une tournée des régions et il répond à une demande des milieux d’avoir accès à des résultats de recherche dans une forme conviviale. Le nombre de visites du RIRE est en progression constante (voir annexe 3). Le CTREQ ne reçoit pas de soutien financier pour le RIRE, compte tenu que le besoin est récurrent et que le RIRE ne peut, par conséquent, être considéré comme un « projet » par les ministères.
- Préciser la mission, le rôle et les responsabilités d’organismes dont les actions devraient être en complémentarité et favoriser leur collaboration. Aux États-Unis, l’[Institute of Education Sciences](#) (IES) est formé de cinq organismes qui sont indépendants les uns des autres, même s’ils sont tous rattachés au *Department of Education* à Washington. Considérant que des organismes similaires à ceux que regroupe l’IES aux États-Unis existent au Québec (Conseil supérieur de l’éducation, Direction générale des statistiques du ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur, Fonds de recherche du Québec – Société et culture, groupes de recherche ou réseaux, dont le Réseau PÉRISCOPE), le CTREQ est ouvert à participer à des séances de dialogue et d’arrimage d’actions dans la

perspective de la bonification de la concertation entre ces organisations et d'autres préoccupées par la persévérance et la réussite éducatives. Une synchronisation de certaines actions du CRIRES et du CTREQ, deux partenaires du Réseau PÉRISCOPE, sont d'ailleurs en cours dans le cadre de la mise en œuvre de ce nouveau réseau. La production de feuillets contenant les propositions acheminées au ministre de l'Éducation par le CRIRES, et dont il a été fait mention au début du présent texte, en est un exemple.

Le CSE analyse le système éducatif dans sa globalité et fournit des avis au Ministre, dont certains sur demande. De plus, le CSE constitue, d'une certaine manière, la mémoire du système. Son récent [Rapport sur l'État et les besoins de l'éducation 2014-2016 « Remettre le cap sur l'équité »](#) démontre une fois de plus l'importance de renforcer la concertation et la collaboration entre les organisations et acteurs pour relever ce défi. Cet avis devrait d'ailleurs teinter la future Politique de la réussite éducative.

Le ministre de l'Éducation pourrait déterminer des priorités et fixer des objectifs en recherche et transfert en éducation, en collaboration avec son équipe au Ministère et après consultation des milieux.

Le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) pourrait continuer de collaborer avec le ministère de l'Éducation pour des actions concertées ou d'autres programmes de subventions de recherche établis en fonction des priorités en matière de réussite éducative.

Le ministère de l'Éducation pourrait gérer les programmes de transfert et d'innovation en éducation en appui au MESI puisque ce dernier est responsable de certains programmes de soutien et de valorisation du transfert dans les organisations et entreprises du Québec.

Le CTREQ, en collaboration avec les acteurs concernés et selon les mandats qui lui sont confiés, pourrait par ses activités et projets favoriser le transfert en fonction de toutes les étapes du processus, incluant la prise en considération, l'appropriation et l'utilisation des connaissances issues de la recherche. Le CTREQ a développé une expertise en ce sens et peut contribuer au renforcement de la capacité des milieux.

- Prévoir un programme spécifique géré administrativement par le FRQSC afin d'accentuer la réalisation de synthèses de connaissances sur des sujets d'actualité déterminés par le ministre de l'Éducation et son équipe. La production accentuée de synthèses de connaissances que le projet d'institut fait valoir peut se réaliser sans qu'il soit nécessaire de mettre en place une nouvelle structure. Il y a déjà une place pour les synthèses de connaissances dans les appels de propositions gérés par le FRQSC, en collaboration avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Des appels de propositions spécifiques pour le repérage et la production de synthèses de connaissances pourraient être adressés à des groupes de recherche ou à des réseaux, avec des incitatifs financiers visant à favoriser la collaboration d'équipes multidisciplinaires et de chercheurs de différentes postures épistémologiques. Les rapports de ces synthèses pourraient ensuite être disponibles sur le site du FRQSC, entre autres, dans les cas de projets pour lesquels le Fonds est impliqué. Il serait possible d'encourager également la collaboration avec le CTREQ pour rendre accessibles ces résultats dans un format adapté aux publics visés.
- Prévoir des programmes de soutien au transfert et à l'innovation sociale. Actuellement, il y a très peu de tels programmes. Pourtant, il ne suffit pas de donner accès à des résultats de recherche. Il faut également favoriser leur appropriation et leur intégration dans la pratique. C'est là le défi majeur qu'il faut soutenir avec intensité. Il faut reconnaître et soutenir une variété de modes de transfert (démarche de coproduction avec les chercheurs, mise en valeur des résultats par des outils et productions, approche d'innovation, etc.). La collaboration du ministère de l'Éducation avec d'autres ministères, notamment avec le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI), serait par ailleurs souhaitable afin d'optimiser les ressources déjà disponibles. Alors que le MESI procède à une consultation en vue de l'élaboration de la prochaine stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation ainsi que d'une stratégie du numérique, le moment semble propice au développement d'une vision intégrée concernant certains aspects de ces stratégies. La collaboration des ministères entre eux serait sans doute inspirante pour inciter des chercheurs à collaborer avec des organismes déjà existants dédiés au transfert et à l'innovation, tel le CTREQ, et pour faciliter la collaboration de ces organismes entre eux.

## Recommandations en lien avec développement de pratiques pédagogiques innovantes basées sur des connaissances issues de la recherche

Les programmes de soutien au transfert et à l'innovation sociale devraient prévoir des incitatifs à la collaboration des chercheurs avec les organismes en transfert et innovation, d'une part, et des organismes entre eux, d'autre part. Cela permettrait d'être davantage en cohérence avec le discours actuel, qui encourage la collaboration et le réseautage alors que les modalités de financement sont malheureusement plutôt propices à la concurrence et à l'empiètement sur la mission des uns et des autres pour assurer l'équilibre budgétaire, protéger un tant soit peu une permanence minimale au sein de ses effectifs ou accueillir du personnel d'expérience. N'existe-t-il d'ailleurs pas des fonds de recherche canadiens et européens où les incitatifs à la collaboration sont plus généreux au fur et à mesure de la participation expresse de plusieurs organismes à un projet ?

- Stimuler et soutenir la réussite éducative est complexe. Bien que des initiatives soient déjà en cours dans les milieux, il faut continuer à la fois d'encourager et de soutenir les expérimentations et l'innovation en prévoyant des moyens et des conditions pour le faire, et s'assurer de veiller au maintien de l'excellence dans ces domaines. Chaque commission scolaire devrait avoir une marge afin de soutenir le développement dans ses établissements. Le soutien de projets pour tester de nouvelles avenues doit être possible et favoriser une collaboration des acteurs concernés aux différents paliers d'une organisation ou du réseau dans une perspective rassembleuse et structurante. Qu'il s'agisse de redoublement, de prévention, d'utilisation optimale des technologies, il faut soutenir le « comment faire » pour explorer de nouvelles avenues, pour favoriser la consolidation et l'approfondissement.

Le travail de recherche constitue une partie des efforts à mettre en place pour l'évolution des pratiques des milieux et l'innovation. La pratique des milieux peut elle aussi être source d'inspiration, tant pour la recherche elle-même que pour l'innovation. La participation des acteurs du terrain est nécessaire et complémentaire à celle des chercheurs. Il faut encourager une diversité d'avenues, qu'il s'agisse de projets de coproduction, d'expérimentation, de recherche-action.

À titre d'exemple, le CTREQ travaille à mettre sur pied un Réseau des écoles utilisant les connaissances issues de la recherche. Le CTREQ souhaite en effet mettre en lien des écoles engagées dans un processus critique de pratique réflexive. Ce réseau permettra de repérer des écoles en mouvement et contribuera à faire rayonner les bons coups.

De nouvelles avenues pourraient aussi être envisagées dans le but de reconnaître l'expertise d'intervenants d'expérience qui souhaiteraient diversifier leur pratique vers la fin de leur carrière et soutenir de nouvelles recrues pour l'intégration (mentorat) dans la profession et favoriser la réflexion, la consolidation et l'approfondissement de leurs pratiques. Des critères pourraient être établis pour identifier les acteurs volontaires (expérience, réflexion et engagement dans une démarche d'amélioration continue de leurs pratiques, capacité à soutenir des collègues, etc.).

## Conclusion

Plutôt que d'investir dans la création de nouvelles structures, il faut soutenir les actions des chercheurs, des acteurs du terrain et des organismes de liaison et de transfert dans ce qui est leur responsabilité spécifique pour contribuer à la réussite. Il faut réserver les sommes pour la réalisation d'actions essentielles et complémentaires visant à s'adapter de façon innovante aux changements afin de stimuler et de soutenir la réussite éducative de façon continue. C'est là une façon de collaborer à la concrétisation d'une vision partagée et cohérente témoignant que l'éducation est une priorité à laquelle chacun peut contribuer.

Depuis les années '90, la littérature scientifique encourage davantage la création de réseaux que de structures bureaucratiques traditionnelles.

« Le besoin croissant d’acquérir de l’information aussi rapidement que possible pousse les organisations à abandonner les vieux modes de communication hiérarchique en faveur de l’établissement de réseaux latéraux. En conséquence, nous délaissions les systèmes fermés bien définis du passé pour entrer dans une ère de systèmes ouverts et plus flous qui ressemblent davantage aux neurones du cerveau qu’aux services d’une bureaucratie. [...] La création de réseaux contribue à abolir les anciens monopoles rigides au plan de l’information et le pouvoir qui les accompagnait. [...] En retour, cela engendre l’innovation [...]. »<sup>1</sup>

S’il est important de prendre en considération les connaissances issues de la recherche en éducation, il faut également se préoccuper des savoirs expérientiels.

De même, s’il est nécessaire de considérer ce qui se fait dans d’autres pays, provinces ou domaines, il n’en demeure pas moins que le secteur de la santé, auquel on réfère avec la création d’un institut en éducation inspiré de l’Institut national d’excellence en santé, est un secteur qui a lui-même des défis imposants à relever. En fait, il s’agit d’un secteur auquel l’éducation n’a rien à envier sur ce plan.

Un article paru dans L’Actualité de juillet 2016, à la suite du Symposium des leaders de la santé, « **Le patient avant tout** », faisait mention des six chantiers d’action que les leaders de la santé présents au Symposium en question avaient retenus comme orientations pour réinventer notre système de santé. Cette activité avait été organisée par l’Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Ainsi, en dépit du fait que le secteur de la santé puisse compter sur un Institut national de santé publique, sur un Institut national d’excellence en santé et en services sociaux de même que sur des ordres professionnels, il est préoccupé par la participation du patient, le leadership collectif, la mobilisation des acteurs autour d’une vision commune, le rôles des partenaires, la gestion des connaissances, le renforcement de pratiques collaboratives. Ces préoccupations sont semblables à celles de l’éducation et nous amènent à constater que le milieu de la santé est lui aussi à la recherche de solutions en dépit de nombreux changements ou ajouts de structures au fil des ans.

Un fait demeure : peu importe les solutions qui seront trouvées en santé, elles ne seront pas applicables intégralement en éducation, car ces deux domaines ont leur spécificité. L’éducation a un caractère particulier qui appelle des solutions personnalisées que les acteurs doivent trouver ensemble.

Ainsi, plutôt que d’imaginer qu’un institut pourrait porter une partie de la solution sans garantie de réussite, tel qu’il a déjà été mentionné précédemment, pourquoi l’organisme dont la mission est justement de promouvoir l’innovation et le transfert de connaissances en vue de stimuler la réussite éducative au Québec et au sein duquel les organismes majeurs en éducation, incluant des représentants de la recherche, forment le conseil d’administration, ne pourrait-il être mieux soutenu pour devenir le lieu de convergence d’activités et d’expérimentations en persévérance scolaire et en réussite éducative?

---

<sup>1</sup> F. GORTNER, Harold, Julianne MAHLER et Jeanne BELL NICHOLSON. *La gestion des organisations publiques, Québec*, Presses de l’Université du Québec, 1994, p. 166.

## Annexe 1

### Précisions sur le CTREQ

Le CTREQ cherche à créer une synergie entre les acteurs de différents horizons dans le but de stimuler et de soutenir l'évolution des pratiques dans la perspective de la réussite éducative, de contribuer au développement d'une culture d'innovation et de valoriser l'expertise. Le CTREQ concrétise sa mission par la réalisation d'activités et de projets innovants qui visent à favoriser et à soutenir la persévérance et la réussite éducative. Les projets du CTREQ misent sur l'utilisation des connaissances scientifiques et des savoirs d'expérience, ainsi que sur la collaboration entre les chercheurs, les praticiens et les organisations.

Le principal bailleur de fonds du CTREQ est le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI). Le CTREQ est d'ailleurs membre de différents réseaux dont Québec Innove, un réseau reconnu par le gouvernement du Québec qui regroupe les organismes impliqués dans la recherche et l'innovation, identifiés par le gouvernement afin de mieux répondre aux besoins en recherche appliquée et en innovation des organisations et des entreprises, particulièrement des PME. Il est important que des organismes ayant une préoccupation pour l'innovation sociale puissent y jouer un rôle actif et non seulement de spectateurs compte tenu de l'importance de ce type d'innovation.

### Historique de l'organisme

En 2000, à la suite du Sommet du Québec et de la jeunesse, un groupe de chercheurs et d'utilisateurs, désireux de donner une portée pratique aux recherches, ont conçu un projet de liaison et de transfert des résultats de recherche sur la réussite scolaire et éducative vers les milieux de pratique. Ce projet s'est fait en collaboration avec la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), la Fédération des cégeps, la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) et la Centrale des syndicats du Québec (CSQ). Les groupes de recherche impliqués étaient l'Association pour la recherche au collégial (ARC), le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES) et le Centre d'études sur l'apprentissage et la performance (CEAP).

Le projet s'est concrétisé en 2002 avec la création du CTREQ auquel se sont associés les principaux organismes du monde de l'éducation et de la recherche. En 2006, le CTREQ est reconnu comme organisme de liaison et de transfert par le Ministère du développement, de l'Économie, de l'Innovation et de l'Exportation, maintenant devenu le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

### Composition du conseil d'administration du CTREQ

Le conseil d'administration du CTREQ est composé de 15 membres actifs provenant des milieux de la recherche, de la pratique et du gouvernement, incluant des membres provenant des huit organisations fondatrices.

- Association des directions générales des commissions scolaires (ADIGECS)
- Association pour la recherche au collégial (ARC)
- Association québécoise du personnel de direction des écoles (AQPDE)
- Centrales des syndicats du Québec (CSQ)
- Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES)
- Centre d'études sur l'apprentissage et la performance (CEAP)

- Direction de santé publique-CIUSSS de la Capitale-Nationale
- Fédération des cégeps
- Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)
- Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)
- Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ)
- Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC)
- Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ)

À cette diversité d'acteurs, s'ajoutent deux représentants du CTREQ et deux observateurs provenant du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ainsi que du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI). Un tel regroupement demande à chacun d'aller au-delà de ses préoccupations corporatives pour se centrer sur une mission commune.

## Liste des membres associés du CTREQ

Le CTREQ compte sur l'appui de quelques 50 membres associés.

- Aidants scolaires (Les)
- Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ-QESBA)
- Association des directions générales des commissions scolaires (ADIGECS)
- Association pour l'enseignement de la science et de la technologie au Québec (AESTQ)
- Association des orthopédagogues du Québec (ADOQ)
- Association montréalaise des directions d'établissement scolaire (AMDES)
- Association québécoise alternance études-travail (AQAET)
- Association québécoise des cadres scolaires (AQCS)
- Association québécoise d'information scolaire et professionnelle (AQISEP)
- Association québécoise du personnel de direction des écoles (AQPDE)
- Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC)
- Association québécoise des utilisateurs de l'ordinateur au primaire-secondaire (AQUOPS)
- Association des services de garde en milieu scolaire du Québec (ASGEMSQ)
- Boscoville 2000
- Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
- Centre d'études sur l'apprentissage et la performance (CEAP)
- Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP)
- Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES)
- Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire
- Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire
- Collège Frontière
- Comité mauricien sur la persévérance et la réussite scolaires (COMPERES)
- Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement (CQJDC)
- Comité RAP Côte-Nord (Réussite – Accomplissement – Persévérance scolaire)

- Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE)
- Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec (CPIQ)
- Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS)
- Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES)
- Fédération des cégeps
- Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)
- Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)
- Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP)
- Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ)
- Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE)
- Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement (FQDE)
- Institut des troubles d'apprentissage (Institut TA)
- Leading English Education and Resource Network (LEARN)
- Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (OCCQ)
- Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ)
- Partenaires de la réussite éducative des jeunes dans les Laurentides (PREL)
- Qualification et insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes québécois - Équipe de recherche (QISAQ)
- Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO)
- Regroupement des organismes communautaires de lutte au décrochage (ROCLD)
- Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ)
- Réseau québécois des CFER
- Réseau Réussite Montréal
- Réussite Montérégie (fermée pour une période indéterminée)
- Ruelle de l'avenir
- Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec (SOFAD)
- Tel-jeunes (Génération)

## Partenaires du CTREQ

En 2015-2016, le CTREQ a établi des partenariats avec 80 organisations pour ses projets.

## Annexe 2

### Exemples d'actions du CTREQ en lien avec des thèmes des autres axes

#### Synergie et liens avec les réseaux

Le CTREQ participe à différents réseaux formels ou informels, pour l'établissement de liens entre les acteurs du terrain, de la recherche et les organisations afin de stimuler la réussite éducative.

#### Comité de concertation pour le transfert de connaissances en éducation

Mis sur pied en 2012, le Comité de concertation pour le transfert de connaissances en éducation est animé par le CTREQ à la demande du MEES. Il a pour but de contribuer au développement d'une culture de la recherche et du transfert en éducation au Québec. Le comité rassemble une vingtaine d'acteurs de milieux variés : gouvernemental, universitaire, collégial, scolaire, famille, communautaire. Il a été responsable, entre autres, de l'organisation du 3e Symposium sur le transfert de connaissances en éducation qui a eu lieu le 19 avril dernier à l'Université Laval. Cet événement a réuni plus de 600 participants et a permis la mise en valeur d'une quarantaine d'expériences d'accompagnement effectuées dans les milieux.

#### Collaboration IRC

Dans son mémoire sur le projet de loi no 86, le CTREQ reconnaissait l'importance d'encourager et de soutenir les initiatives qui avaient vu le jour dans les régions compte tenu de leur contribution à la valorisation de l'éducation auprès de la population.

Le CTREQ est d'ailleurs impliqué actuellement à la relance de l'Instance régionale de concertation de la Capitale Nationale avec les directions générales des commissions scolaires de la région et des collaborateurs ciblés.

Au fil des ans, le CTREQ a collaboré à des actions de quelques Instances régionales de concertation. Le CTREQ avait notamment accompagné l'expérimentation du projet ÉcoRéussite réalisé par l'organisme « L'ABC des Hauts-Plateaux » en collaboration avec quelques établissements de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud. Avec un appui financier de la Fondation Lucie et André Chagnon, le CTREQ avait développé un guide et un coffre à outils à l'intention des milieux pour la mise en place d'un plan d'action faisant appel à une approche écosystémique. Ce guide avait servi à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'action du projet ÉcoRéussite.

Le CTREQ a collaboré avec différentes IRC au sein de comités ou pour la production de documents (ex. Jamésie, La Persévérance c'est capital !, Côte-Nord, PRÉCA, Réseau Réussite Montréal, Réseau des IRC).

#### Collaboration au Fonds pour la persévérance scolaire des jeunes autochtones (FPSJA)

Le CTREQ a aussi collaboré avec Réunir Réussir dans le cadre de la gestion du Fonds pour la persévérance scolaire des jeunes autochtones du Québec. En 2012, Réunir Réussir avait mandaté le CTREQ afin qu'il gère le FPSJA et qu'il accompagne les promoteurs des projets retenus pour faire l'objet d'un financement. À l'issue de trois années de travail, 22 projets avaient été réalisés dans huit nations réparties dans près de 20 communautés autochtones différentes. Les projets ont tous bénéficié d'un soutien financier du Fonds et d'un accompagnement de longue durée offert par le CTREQ. Une collaboration a également été établie avec l'organisme Québec en forme pour l'accompagnement des communautés plus éloignées. Près de 2000 jeunes autochtones ont ainsi profité d'initiatives portant sur la valorisation de la culture autochtone, le leadership et l'engagement des élèves, le soutien externe à l'apprentissage (ex. : aide aux devoirs), le soutien familial à la réussite éducative et l'entrepreneuriat jeunesse. Les projets ont sollicité la participation d'environ 160 organismes partenaires.

## Réseau québécois de recherche et de transfert en littératie – An 1

Le CTREQ collabore depuis deux ans avec un comité de chercheurs à la création d'un réseau québécois de recherche et de transfert en littératie. Des rencontres de réflexion ont eu lieu avec des chercheurs et partenaires préoccupés par la littératie. Une définition de la littératie a été proposée en plus de convenir d'une modalité souple de fonctionnement pour le démarrage de ce réseau. Le CTREQ est le mandataire pour la gestion du Réseau en démarrage.

## Réseau PÉRISCOPE – An 1 en 2015-2016

Le CTREQ est aussi partenaire du Réseau PÉRISCOPE, qui est une Plateforme d'Échange, de Recherche et d'Intervention sur la Scolarité et qui vise à améliorer la Persévérance et la Réussite. Le réseau PÉRISCOPE est financé par le MEES et la Fondation Antoine-Turmel, sous la responsabilité administrative du FRQSC. Il compte plus de 70 chercheur-e-s issus de plusieurs universités et collèges québécois et 25 partenaires près des milieux de pratique en éducation. Le Réseau PÉRISCOPE a pour but de susciter une influence mutuelle des membres dans les perspectives de recherche sur la persévérance et la réussite scolaires. La participation-mobilisation, qui est au cœur de la formation des citoyens, sert de fil conducteur. Ce réseau peut être d'un précieux apport dans la collaboration avec les IRC compte tenu de la thématique de la participation sous l'angle de l'interaction école-famille-communauté et des liens entre l'établissement et ses partenaires sociaux.

Les chercheurs du Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES), un des partenaires principaux du Réseau PÉRISCOPE, ont préparé un document proposant des solutions concrètes pour améliorer la réussite scolaire. Un dossier de développement basé sur de solides références a été conçu en lien avec les six propositions formulées. Le CTREQ, en tant que partenaire principal du Réseau PÉRISCOPE collaborera à rendre accessible dans un format adapté le contenu de ces propositions aux divers acteurs du milieu de l'éducation.

## Activités et projets de transfert

Le CTREQ initie ou collabore à différentes activités et à une variété de projets. En voici quelques exemples. Plus de précisions sont disponibles sur le site du CTREQ. Ces activités et projets sont basés sur des besoins actuels en éducation.

### 3<sup>e</sup> Symposium sur le transfert de connaissances en éducation

Tenu le 19 avril dernier à l'Université Laval, cet événement a été organisé en collaboration avec le Comité de concertation pour le transfert de connaissances en éducation et avec le soutien du MEES (partenaire principal) et de quelques autres organisations dont l'Association québécoise du personnel de direction des écoles (AQPDE) sur la thématique de « L'accompagnement : comment faire autrement ».

### CAR : Collaborer, Apprendre, Réussir

Ce projet auquel le CTREQ collabore est issu d'un partenariat de la Fondation Lucie et André Chagnon et de l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires (ADIGECS). Ce projet vise le développement de pratiques collaboratives par le biais de communautés de pratique de directions de commissions scolaires et d'établissement ainsi que de communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) dans les établissements. Le CTREQ est responsable de la mise sur pied, de l'animation et de la formation d'un réseau d'accompagnateurs pour le projet.

### Projets en exploration ou en développement

D'autres thématiques sont en développement ou en démarrage : soutien aux apprentissages de base en formation professionnelle, développement de l'autonomie des jeunes ayant des incapacités intellectuelles, etc.

## Annexe 3

### Statistiques du RIRE



### Réseau d'information pour la réussite éducative

[www.rire.ctreq.qc.ca](http://www.rire.ctreq.qc.ca)

#### Description du RIRE

Le Réseau d'information pour la réussite éducative (RIRE) diffuse de l'information susceptible de répondre aux besoins des acteurs de la réussite éducative. Par la voie d'un portail, d'une infolettre personnalisée et des réseaux sociaux, le RIRE partage avec les internautes les nouveautés en éducation et ses découvertes : actualité de la recherche en éducation, résumés et rapports, textes de vulgarisation, ressources éducatives et plus encore.

#### Le RIRE propose :

- Une **veille** quotidienne et scientifique en éducation au Québec
- Une **bibliothèque** virtuelle contenant plus de 11 650 marques-pages
- Plus de 835 **articles** inédits
- 390 **ressources Web** répertoriées selon les matières scolaires et le type d'acteurs
- Une **infolettre** quotidienne et hebdomadaire (8 200 abonnés)
- Plusieurs **réseaux sociaux** (ex : 8 025 sur Facebook et 5 070 sur Twitter)
- Des **contributions** de dizaines de chercheurs et de professionnels en éducation
- Un **répertoire** d'applications pour tablette numérique (120 applications)

#### Quelques statistiques

Taux de visites et visiteurs uniques – 2010 à 2016 – 1<sup>er</sup> septembre

